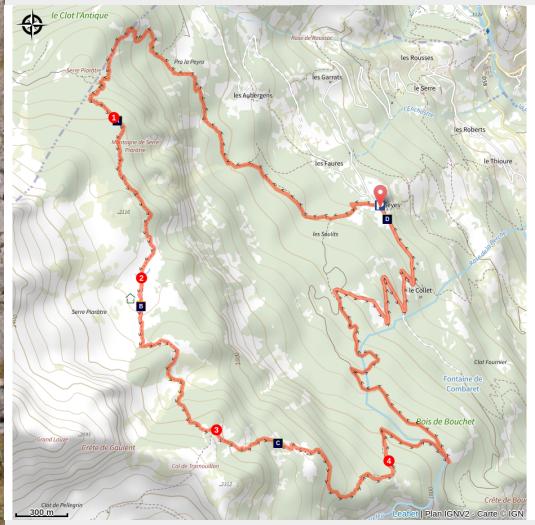


Le circuit de Clot Laffont

Parc national des Ecrins



Cabane de Clot Laffont (Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Ecrins)



Entre alpages et forêts et prairies, un circuit au pied de la tête de Gaulent.

A l'écart des grands axes de randonnée, ce circuit se hisse à travers prairies et forêts jusqu'à l'alpage de Clot Lafont, lieu en suspens, balcon secret niché sous la muraille formée par les Aiguilles et la tête de Gaulent.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 12.0 km

Dénivelé positif : 814 m

Difficulté : Moyen

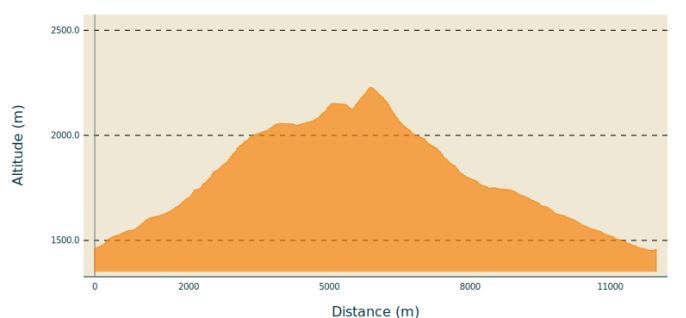
Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore,
Pastoralisme

Itinéraire

Départ : Hameau des Seyes, Champcella
Arrivée : Hameau des Seyes, Champcella
Communes : 1. Champcella
2. Freissinières

Profil altimétrique



Altitude min 1451 m Altitude max 2228 m

Aux Seyes, prendre le sentier pour Clot Lafont s'élevant rapidement dans le bois puis continuer sur la droite. (suivre l'itinéraire 14). Plus loin, il laisse le sentier pour les Combes et continue à grimper dans le mélezin.

1. Il parvient sur un replat dans une clairière qu'il faut traverser (herbes hautes pouvant masquer le sentier) et entame sur la gauche une traversée afin de déboucher sur l'alpage.
2. Le sentier traverse dans sa longueur l'alpage, en passant en contrebas de la cabane puis tout au bout va grimper sur une première butte puis redescendre dans une casse piquetée de genévriers. Il faut encore remonter dans la forêt pour parvenir au point culminant de la randonnée.
3. Laisser à droite le sentier accédant au col de Tramouillon et suivre la direction des Seyes (dorénavant : itinéraire 15). Le sentier débouche plus bas sur la grande clairière où se situe la ruine de la cabane de la Selle, peu visible. Il la traverse pour plonger ensuite dans la forêt.
4. Il rejoint une piste (bien suivre le balisage N° 15) qui passe plus bas à côté de la cabane du Clot des Vignes et plus bas encore, rejoint les Seyes.

Sur votre route...



 Le tétras lyre (A)

 Aigles, vautours et gypaètes (C)

 L'alpage à Clot Laffont (B)

 Le demi deuil (D)

Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



Recommandations

Quoique en grande partie balisé, cet itinéraire peu fréquenté est conseillé pour les randonneurs ayant un peu d'expérience.

Comment venir ?

Accès routier

La route d'accès aux Seyes se situe au village du Chambon (commune de Champcella) : prendre la direction de les Roberts, le Serre. Elle s'élève en lacets à travers plusieurs hameaux. Il faut ensuite bifurquer à gauche pour arriver aux Seyes.

Parking conseillé

Les Seyes

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3170m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2580m.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Un site de nidification est actuellement utilisés par un couple de faucons pélerins dans une falaise équipée pour l'escalade, un secteur est à éviter jusqu'au 15 juin :

Au site dit du Ponteil, la niche dans la partie haute de la falaise, au-dessus de la vire, entre les voies "le grand dièdre" et "rôle en dalles".

Pour préserver leur tranquillité, il est donc préférable d'éviter la partie supérieure de ces voies.

La partie inférieure, jusqu'à la vire, ainsi que les autres voies de la falaise peuvent être grimpées en étant discret. Pour la descente, afin de limiter la fréquentation dans ce secteur à gauche de la falaise, il est proposé de prendre les rappels du "nid d'aigle", de "la fuite enchantée" ou bien le câble à droite de la falaise.

http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/amis-grimpeurs-attention-aux-pelerins-voies?fbclid=IwAR2Z8hX_38vpdW3mS499aRnY08jarhfm-5-eNV8K29k3WB3q3Ik2US_Alec

Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2010m d'altitude à une distance de 300m sol.

i Lieux de renseignement

Maison du Parc de Vallouise

vallouise@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 23 58 08

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre route...



䴓 Le tétras lyre (A)

Ici vit le tétras lyre, encore nommé petit coq de bruyère, gros oiseau de la taille d'une poule. Le mâle est noir avec une queue en forme de lyre, la femelle est brun roux. Il vit en limite de forêt dans les versants nord. La femelle niche au sol, vers les prairies où les criquets pleins de protéines nourriront la nichée ! Dans certains alpages, les zones de reproduction sont interdites aux troupeaux pour éviter le piétinement des œufs et poussins.

Crédit : Robert Chevalier - Parc national des Écrins



ߣ L'alpage à Clot Laffont (B)

Le vallon de Clot Laffont fait partie de l'alpage de Tramouillon, situé derrière le col éponyme. Comme dans tout alpage, le berger mène son troupeau dans différents quartiers selon l'époque. Le quartier d'août, plus élevé, avec une herbe mûrissant plus tardivement et plus rase, est brouté dans la seconde partie de l'été. Puis les bêtes retrouveront de nouveau des quartiers moins hauts. Pour pouvoir être plus proche de ses bêtes, le berger dispose dans cet alpage de trois cabanes pastorales.

Crédit : Claude Dautrey - Parc national des Écrins



🦅 Aigles, vautours et gypaètes (C)

Plusieurs sortes de rapaces viennent planer vers la Crête de Gaulent pour inspecter l'alpage. Y aurait-il quelque chose à manger ? Le couple d'aigles vivant dans ce vallon choisirait bien une marmotte. Les vautours fauves présents dans le massif uniquement en été et en automne cherchent une brebis morte. Quant au prestigieux gypaète, vautour encore plus grand que les précédents, il récupère les restes, pouvant se nourrir d'os.

Crédit : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



☒ Le demi deuil (D)

De nombreux papillons profitent du soleil le long de la piste. L'un d'eux est très facile à reconnaître. Tout en noir et blanc, il a été nommé demi-deuil, peut-être parce que son « inventeur » était pessimiste ! Les anglais ont privilégié le blanc, qui l'on nomme « marbled white », le blanc marbré ! C'est un papillon commun dont les chenilles se nourrissent de graminées.

Crédit : Mireille Coulon - Parc national des Écrins